



Paris, le 27 mars 2024

Au Canard Enchaîné, « La bande des six » a encore frappé !

Ils ont osé. Après l'avoir jouée comme Pasqua, en créant « *une affaire dans l'affaire puis une autre affaire dans l'affaire de l'affaire...* »⁽¹⁾, ils la jouent désormais comme Saadé.

Le « comité d'administration du Canard » signe aujourd'hui, envers et contre tout, un article à la une du Palmipède reprenant sa rocambolesque histoire de « *perquisition numérique illégale* », qui l'a « poussé » à porter plainte en prenant soin de le claironner à l'AFP. Ce « comité d'administration » ne dit plus son nom et pour cause : à ses quatre membres visibles, Erik Emptaz, Jean-François Julliard, Odile Benyahia-Kouider et Hervé Liffra, s'ajoutent deux dirigeants toujours présents mais moins présentables : Michel Gaillard et Nicolas Brimo. Les deux intéressés sont poursuivis par la justice pour « abus de biens sociaux à des fins personnelles ». Mais qu'à cela ne tienne, ils continuent, comme si de rien n'était, à utiliser « Le Canard » comme leur propriété, aux fins personnelles de leur défense judiciaire, avec la complicité des quatre qu'ils ont installés.

Une fois de plus, une partie de la rédaction s'est opposée à cette publication, l'a fait savoir mais n'a pas eu le droit de s'exprimer. C'est la seule version du « comité d'administration du Canard » qui a été publiée, dans un but évident : tenter de mettre des bâtons dans les roues de la justice qui attend Michel Gaillard et Nicolas Brimo devant la 11^e chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris, les 8, 9, 10 et 11 octobre prochains.

Et quelle version ! Se faisant justice eux-mêmes, dans les pages d'un journal qui ne leur appartient pas, Gaillard et Brimo, épaulés par leurs quatre indéfectibles soutiens, sous-entendent désormais que « Le Canard » pourrait être la victime d'une nouvelle affaire d'Etat ! Comment ? Par le miracle de la fabrique des hypothèses... Dans les 1000 pages de l'enquête judiciaire qui les étrille pour un « emploi fictif », ils ont débusqué une pépite ! Un officier de la PJ a accédé à la page de garde des archives du « Canard ». Il n'a pas pu aller plus loin car c'est un système interne... mais voilà que cela devient « *une intrusion dans notre réseau informatique* ».

Au fil des jours, la gravité de l'affaire a augmenté. Le « comité d'administration du Canard », expert en informatique comme chacun peut l'imaginer, n'évoque même plus cette histoire de corneucul autour de la page de garde des archives. Il est passé à l'étape suivante de son scénario, échafaudé à coup de conjectures. La police aurait ainsi pu « *mener en douce d'autres investigations* », comme « *par exemple, accéder aux ordinateurs et boîtes mail des journalistes.* »

« *L'ont-ils fait ?* », s'interroge gravement « La bande des six », dans un soudain accès de lucidité. De la part d'un journal d'investigation comme « Le Canard », il aurait mieux valu, en effet, pour ses lecteurs, pour sa crédibilité et pour son image, en avoir la preuve. Il fut un temps, celui des fameux micros posés par les plombiers de 1973, où c'était le cas.

Mais c'était une autre époque, une autre gestion et un autre... « comité d'administration » !

La section SNJ-CGT du Canard Enchaîné

⁽¹⁾ Voir le communiqué du SNJ-CGT du 23 mars 2024